



Critères d'attribution pour un soutien financier sous l'article budgétaire
23.0.12.121 « Préparation élections »

- projet axé exclusivement sur un meilleur équilibre entre hommes et femmes en politique au Luxembourg
- projet visant principalement le sexe sous-représenté au niveau de la prise de décision politique
- projet remplissant au moins un des critères suivants :
 - Sensibiliser l'électorat à la sous-représentation des femmes dans la prise de décision politique
 - Encourager les candidats du sexe sous-représenté à se poser leur candidature
 - Offrir aux candidats du sexe sous-représenté un programme d'accompagnement
- projet en lien direct avec les élections législatives de 2018
- projet s'adressant prioritairement aux personnes n'ayant pas encore de mandat politique
- projet ne rentrant pas dans les attributions/pratiques/habitudes traditionnelles du demandeur de subside
- projet ne bénéficiant pas d'un autre co-financement public